



# Compte rendu

**Réunion du Comité Syndical  
du 14.09.2015 - 17h30**

L'An Deux Mil Quinze, le 14 Septembre, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de CHINON, salle O. Debré, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

**Date de convocation du Comité :** 28.08.2015  
**Etaient présents :** (cf liste jointe)  
**Membres en exercice :** 77  
**Membres présents :** 42  
**Membres votants :** 42 + 5 procurations  
**Secrétaire de séance :** M. BRUYANT François

### Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 02/07/2015

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 08.07.2015 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 03.08.2015 aux Maires, aux Présidents de C.C., aux délégués titulaires et aux délégués suppléants

⇒ **le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

### Délibération 2015.22 : Sacs Poubelles 2016 – M.A.O. 2015.06

Par délibération du 02.07.2015, le Comité Syndical a pris acte du lancement d'un appel d'offres ouvert « Approvisionnement pour l'année 2016 de sacs poubelles gris pour déchets non recyclables et de sacs poubelles translucides jaunes et bleus pour la collecte sélective »  
 La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 02.09.2015 pour attribuer les 2 marchés :

#### **Lot n° 1 Fourniture de sacs gris (pour déchets non recyclables)**

Nom de la Sté attributaire Sté SOCOPLAST - LA GARENNE COLOMBES (92)

	Montant Global correspondant aux quantités <u>minimums</u>			Montant Global correspondant aux quantités <u>maximums</u>		
	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en Euros)	Total H.T. En Euros	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en Euros)	Total H.T. En Euros
Sacs gris de 30 litres - 40 microns	1 800 000	<b>28,08</b>	50 544,00	2 500 000	<b>28,08</b>	70 200,00
Sacs gris de 100 litres - 50 microns	1 040 000	<b>75,95</b>	78 988,00	1 500 000	<b>75,95</b>	113 925,00
	<b>TOTAL HT</b>		129 532,00	<b>TOTAL HT</b>		184 125,00

## Lot n° 2 Fourniture de sacs poubelles translucides jaunes et bleus

Nom de la Sté attributaire Sté PTL - OUVILLE LA RIVIERE (79)

	Montant Global correspondant aux quantités minimums			Montant Global correspondant aux quantités maximums		
	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en euros)	Total H.T. En euros	Nombre de Sacs	P.U. H.T. le Mille (en Euros)	Total H.T. En Euros
Sacs Jaunes Translucides de 50 litres - 21 microns	1 590 000	42,11	66 954,90	1 800 000	42,11	75 798,00
Sacs Jaunes Translucides de 110 litres - 30 microns	40 000	74,38	2 975,20	80 000	74,38	5 950,40
Sacs Bleus Translucides de 30 L - 25 microns <u>avec</u> <u>lien</u> <u>traditionnel</u>	285 000	28,98	8 259,30	360 000	28,98	10 432,80
			<b>78 189,40</b>	<b>TOTAL HT</b>		<b>92 181,20</b>

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature des 2 marchés attribués par la Commission d'Appel d'offres.

**Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, autorisent la signature des 2 marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres.

### Vote

Pour : 42 + 5 procurations  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le*  
*Délibération publiée ou notifiée le*

**22 SEP. 2015**

**22 SEP. 2015**

Lors de la présentation du dossier, M. P. MASSARD précise que malgré la diminution du coût du pétrole, ce nouveau marché engendre une hausse globale de 3,66 % par rapport au marché précédent (+ 2.4 % pour les sacs gris et + 5,8% pour les sacs translucides).

M. P. GUILLARD intervient sur 2 points :

- ✚ Les critères d'attribution des offres pour le prochain marché.  
Actuellement, les critères inscrits dans le cahier des charges sont les suivants :
  - ✓ Prix : 40 %
  - ✓ Valeur technique (résistance, solidité des sacs) : 60 %Proposition de la commission d'appel d'offres:
  - ✓ Prix : 50 %
  - ✓ Valeur technique (résistance, solidité des sacs) : 50 %M. P. GUILLARD propose même d'inverser la répartition, à savoir:
  - ✓ Prix : 60 %
  - ✓ Valeur technique (résistance, solidité des sacs) : 40 %

Ces critères seront à valider pour le prochain appel d'offres

- ✚ Le coût des consignes de tri inscrites sur les sacs jaunes et bleus  
Il semble que ces inscriptions soient nécessaires. Néanmoins, il serait utile de connaître le coût exact engendré par ces inscriptions ⇒ question à poser au fournisseur de sacs.



**Délibération 2015.23 : Fourniture et installation de la signalétique et signalisation, ainsi que les garde-corps pour les déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS – MAPA 2015.05**

Par délibération du 23.03.2015, le Comité Syndical a été informé du lancement d'une procédure adaptée pour les travaux prévus en 2015 concernant l'installation des garde-corps et la réfection de la signalétique.

Le montant prévisionnel étant supérieur à 207 000 € HT, le Président devait revenir devant le Comité Syndical, à la fin des procédures, afin que celui-ci l'autorise à signer les marchés avec les candidats qui auront été retenus.

La procédure du marché à procédure adaptée a été lancée début Mai 2015.

Une synthèse du rapport d'analyse des offres est présentée au Comité Syndical.

**Lot n° 1 Fourniture et installation de la signalétique et signalisation**

3 offres ont été remises.

Après auditions et négociations avec les candidats, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de la Sté SELF Signal – Cesson Sévigné (35).

Montant du marché : 83.360.51 €HT (solution de base + option 1 fourniture des panneaux en matériaux de type dibond).

**Lot N° 2 : Fourniture et installation de garde-corps**

5 offres ont été remises.

Après négociations et auditions avec les candidats ayant présenté les 3 meilleures propositions, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de la Sté Szymanski – L'Ile Bouchard (37).

Montant du marché : 179 995,46 €HT.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature des 2 marchés conformément aux propositions susvisées.

**Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, autorisent la signature des 2 marchés :

**Lot n° 1 Fourniture et installation de la signalisation**

Attributaire : Sté SELF Signal – Cesson Sévigné (35)

Montant du marché : 83.360,51 €HT (solution de base + option 1 fourniture des panneaux en matériaux de type dibond)

**Lot N° 2 : Fourniture et installation de garde-corps**

Attributaire : Sté Szymanski – L'Ile Bouchard (37).

Montant du marché : 179 995,46 €HT

**Vote**

Pour : 42 + 5 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 0

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le*  
*Délibération publiée ou notifiée le* **22 SEP. 2015**

**22 SEP. 2015**

## Principales précisions - Questions réponses soulevées lors de la présentation de ce dossier

Date de démarrage des travaux : fin 2015 – début 2016

Lot n° 1 « la signalétique » : l'option « panneaux en matériaux de type dibond » a été retenue  
⇒ matériau plus résistant pour une meilleure durabilité engendrant un surcoût d'environ 4 500 € HT.

Lot n° 2 « les gardes-corps » : il s'agit d'une obligation réglementaire à laquelle le SMICTOM ne peut se soustraire. L'objectif est de les réutiliser en grande partie sur les futurs sites.

M. JAVELOT s'interroge sur le rôle exact de ces nouveaux équipements. L'effet dissuasif pour ne pas descendre dans les bennes, comme cela se fait régulièrement à ce jour, sera-t-il vraiment efficace ?

M. CORDONNIER précise que le but premier est de prévenir les chutes accidentelles.

Montant global des travaux : il dépasse les 255 000 € HT inscrits au budget pour ce projet. Néanmoins, il est également inscrit 800 000 euros pour d'autres phases d'études et de travaux au même chapitre budgétaire. Cela ne nécessite donc pas de décision modificative budgétaire

### **4) « Exploitation des déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS pour la période 2011 – 2015 – M.A.O. 2010.02. - Lot N° 1 : Accueil des usagers, entretien des déchèteries, mise à disposition des bennes et enlèvements des déchets non dangereux » - passation d'un avenant N° 2 avec la Sté OURRY – à Champdeuil**

**Voir documents ci-joints annexés**

Le projet d'avenant porte sur le réaménagement des horaires des déchèteries et le renforcement des moyens humains sur les plus grosses déchèteries.

Les documents ci-joints ont été transmis aux Communautés de Communes pour avis.

Les propositions ont été acceptées par la C.C. P.A.R. (déchèteries d'Azay-le-Rideau, Rivarennnes et Saché).

Quelques ajustements, ne présentant pas de difficultés, ont été demandés pour les déchèteries de Cinq Mars la Pile et L'Île Bouchard.

Pour Richelieu, des précisions sont à demander à la C.C. sur les observations formulées, qui ne posent cependant pas de souci majeur.

La C.C. C.V.L. et la C.C. de Ste Maure de Touraine ont formulé des remarques, essentiellement liées au surcoût entraîné par le doublement des postes sur les déchèteries de Chinon, Savigny-en-Véron et Noyant de Touraine.

Plus précisément, la C.C. de Ste Maure s'interroge sur la pertinence de doubler le poste sur Noyant et de fermer la déchèterie le lundi (notamment pour les commerçants et entreprises).

M. MASSARD souligne que sur les déchèteries qu'il a pu voir, il y a toujours au moins 2 agents. L'objectif du doublement des postes est d'améliorer le service (tenue de la déchèterie, qualité de l'accueil des usagers, qualité du tri etc.).

Il est également rappelé que la proposition de fermeture des déchèteries le lundi permettrait de faire face à l'impossibilité de vider les bennes durant le week-end (fermeture des exutoires) qui conduit régulièrement les agents à refuser des usagers le lundi matin notamment.

En conclusion, M. MASSARD indique que le SMICTOM n'ira pas à l'encontre des volontés des C.C. mais le risque est que les déchèteries ne soient pas mieux tenues. L'objectif est donc de trouver un compromis et il a été demandé à OURRY de travailler sur une nouvelle proposition qui sera présentée au Comité Syndical en fin d'année pour une mise en place en Mars 2016.



## Délibération 2015.24 : Traitement et valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS pour la période 2016 - 2020

Le contrat signé avec la Sté MENUT pour le traitement et la valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM du CHINONNAIS arrive à son terme le 31.12.2015.

Aussi, une consultation a été faite afin d'étudier les prix pratiqués actuellement par les repreneurs de ferrailles.

Une synthèse du rapport d'analyse des offres est présentée aux membres du Comité Syndical.

Au final, il s'avère que l'offre de la Sté VINCENT Recyclage – LANGEAIS (37) est intéressante :

- Prix Plancher : 105,00 €HT/tonne
- Prix base Juin 2015 : 190,00 €HT/tonne

**Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, autorisent le Président à signer le contrat de reprise des ferrailles pour la période 2016 – 2020 avec la Sté VINCENT – LANGEAIS (37)

### Vote

Pour : 42 + 5 procurations  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON,  
Délibération publiée ou notifiée le*

**22 SEP. 2015**

**22 SEP. 2015**

### Principales précisions - Questions réponses soulevées lors de la présentation de ce dossier

M. BRUYANT souhaite savoir s'il y a un contrat pour chaque métaux et si le prix tient compte d'un indice quant à son évolution.

Mme S. DE JONCKEERE répond que les métaux sont déposés en mélange dans la benne à ferrailles. Le tri s'effectue chez le récupérateur. Le prix de reprise est actualisé mensuellement en fonction de l'indexation sur une mercuriale professionnelle.

## Délibération 2015.25 : Convention avec le CPIE Touraine – Val de Loire pour le développement du compostage collectif sur le territoire du SMICTOM du CHINONNAIS

Par délibération en date du 11.03.2014, une convention d'une durée d'un an a été établie entre le SMICTOM du CHINONNAIS et le CPIE Touraine – Val de Loire afin de développer le compostage collectif.

Dans ce cadre, les rôles généraux du SMICTOM et du CPIE étaient répartis de la façon suivante :

Le SMICTOM du Chinonais :

- Pilote le projet
- Définit le plan de communication autour du projet et élabore les outils
- Assure l'information générale initiale auprès de l'ensemble des communes et des habitants
- Fait l'acquisition des composteurs, collecteurs de feuilles, bio-seaux et bâtons aérateurs
- Tient les communes informées tout au long de la démarche

Le CPIE :

- Analyse et valide sur le terrain la faisabilité et les modalités de la mise en place des

- points de compostage
- Assure la mise en place effective du point de compostage
- Est le contact direct des personnes relais et des habitants, dont il assure la formation à l'utilisation du point de compostage
- Est également le contact des structures relais et des gestionnaires d'immeuble
- Effectue le suivi des points de compostage installés

Le projet portait sur la mise en place effective de 10 points de compostage, incluant ceux déjà existants à Chinon et Ste Maure de Touraine.

La participation financière maximum versée par le SMICTOM au CPIE était fixée à 31 450 € HT.

Le CPIE devait assurer de son côté une contribution au financement du projet en sollicitant ses partenaires financiers : Région Centre, DREAL Centre, ADEME. Il a ainsi obtenu une subvention de la Région de 4.000 €.

Le montant de la participation du SMICTOM indiqué ci-dessus sera diminué automatiquement du montant des autres financements obtenus par le CPIE.

A ce jour, l'objectif des 10 points de compostage n'est pas atteint. Dans le but de poursuivre le développement du compostage collectif sur le territoire du SMICTOM du CHINONNAIS, il convient d'actualiser la convention susvisée quant à la durée : prolongation jusqu'au 31.12.2016.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer un avenant à la convention établie entre le SMICTOM du CHINONNAIS et le CPIE.

**Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent et autorisent :

- La passation d'un avenant à la convention établie entre le SMICTOM et le CPIE pour prolonger la durée jusqu'au 31.12.2016
- Le Président à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

#### **Vote**

Pour : 42 + 5 procurations  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0  
 Excusé : 1

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le*  
*Délibération publiée ou notifiée le*

**22 SEP. 2015**

**22 SEP. 2015**

#### **Principales précisions - Questions réponses soulevées lors de la présentation de ce dossier**

La difficulté majeure du dossier est de trouver des « habitants relais » motivés sans lesquels les points de compostage collectif ne peuvent fonctionner correctement.

M. BRUYANT s'interroge sur le fait que ce soit au CPIE d'assurer les demandes de subventions en sollicitant ses partenaires financiers : Région Centre, DREAL Centre, ADEME. Le résultat des démarches n'engendrant aucune conséquence financière directe pour le CPIE, le risque est d'aboutir à un manque de motivation de sa part. Il serait peut-être plus judicieux que le SMICTOM pilote cette partie financière du dossier.

Mme S. DE JONCKEERE explique que le SMICTOM ne peut prétendre aux mêmes subventions ⇒ champ d'éligibilité plus important pour le CPIE.

M. MASSARD clôt ce point de l'ordre du jour en précisant que le Comité Syndical sera tenu informé des évolutions du dossier.



## 5) Questions et informations diverses

### Nouveau site internet du SMICTOM du CHINONNAIS

Mme A. CADEAU présente aux élus quelques pages du site. Il sera en ligne semaine 39.

Ce site est plus intuitif et plus complet (actualités en menu déroulant – espace personnel pour les usagers permettant d'accéder directement, à chaque connexion, aux informations les concernant - ... etc.). Il permet au SMICTOM une prise en main pour une plus grande partie des mises à jour.

Pour la newsletter, le Comité Syndical ne formule aucune objection pour que le SMICTOM insère d'emblée en destinataire l'adresse mail des élus du SMICTOM du CHINONNAIS (titulaires et suppléants).

### Journée Portes Ouvertes au Centre de Tri : le Samedi 10 Octobre 2015

Une invitation sera adressée dans les boîtes aux lettres semaine 40.

Des visites guidées seront organisées. Deux stands seront également à disposition des enfants :

- Stand « Création d'objets à partir d'emballages alimentaires »
- Stand « Enigme du recyclage du papier »

### Journal du tri n° 37 – Automne 2015

Il sera distribué dans les boîtes aux lettres la semaine 39.

### Avancement de l'étude sur la faisabilité d'un Centre de Tri interdépartemental

Le périmètre de cette étude concerne environ 900 000 habitants :

- Touraine Propre : 517 162 habitants (y compris Tour(s) Plus)
- Valdem (41) : 50 112 habitants
- ValEco (41) : 121 110 habitants
- SIEOM de Mer (41) : 34 180 habitants
- SMIRGEOMES (72) : 112 806 habitants
- SMICTOM du CHINONNAIS : 74 089 habitants

Deux scénarios seront étudiés :

- Construction d'un Centre de Tri de 60 000 tonnes
- Construction de 2 Centres de tri de 30 000 tonnes

Il est rappelé que les extensions des consignes de tri des plastiques (obligation à l'horizon 2022) est à l'origine de cette étude.

Les Centres de tri actuellement en service (tels que celui du SMICTOM) sont trop petits pour supporter, techniquement et financièrement, une automatisation imposée pour le tri des nouveaux plastiques. Sur l'Indre et Loire, les nouvelles consignes de tri engendreront une augmentation du tonnage de collecte sélective qui passera de 40 000 tonnes à 60 000 tonnes environ, à l'horizon 2030.

En ce qui concerne le financement, cette étude peut prétendre à des aides de la part de l'ADEME à hauteur de 80 % ⇒ les prévisions financières pour le SMICTOM de l'ordre de 8 000 € seront donc revues à la baisse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h20

SMICTOM  
du Chinonais  
(I & L)  
Le Président  
P. MASSARD





**LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 14.09.2015 - 17H30**

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	Absents
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	Absents
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme COUVREUX Jocelyne. →procuration donnée à M. MASSARD Philippe. (la Chapelle Aux Naux)
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BERTON Philippe
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert →procuration donnée à M. JAVELOT Daniel (Cheillé)
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. BOURC'HIS Philippe
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RONFAUT Jeanne
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Mme FABIGNON Tessa
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DUPONT Jean Luc →procuration donnée à M. GUILLARD Philippe (Chinon)
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GUILLARD Philippe
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CINAIS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents Excusés
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	Absents
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean-Jacques
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MONDRAGON Christian
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Mme VILLATE-MEUNIER Maud →procuration donnée à M. CORDONNIER Jean (Tavant)
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents Excusés
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BITAUD Olivier →procuration donnée à M. SALLARD Raynald (Couziers)
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme GALLAUD Chantal
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël – M. BERNARD Xavier
MARCAJ (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. MAURICE Claudy
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents Excusés
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DOMENGER Jean-Paul
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme JUPILLE Michèle
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BIHAN Alain
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme PESSON Angélique
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. GAUDIN Franck
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Absents
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BAZIN Gérard
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents

LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAIMBAULT Cécile
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme ALBERT Maryvonne
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. ANDREANI Jean-Pierre
SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MUREAU Bernard
SAZILLY(C.C. du Bouchardais)	Mme BEUN Ghislaine
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MARTIN Alain
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. MOREAU Yves
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Mme VOISINET Yolande
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LEGRAND Gérard

**Assistaient également**

Services SMICTOM du CH :

- \* Mme S. DE JONCKEERE
- \* Mme I. JOUSSELIN
- \* Mme A. CADEAU
- \* Mme A. ROBIN

**Absents Excusés**

Mme CHEMINOT C. – Receveur, T.P. CHINON

**Nombre de membres en exercice : 77**

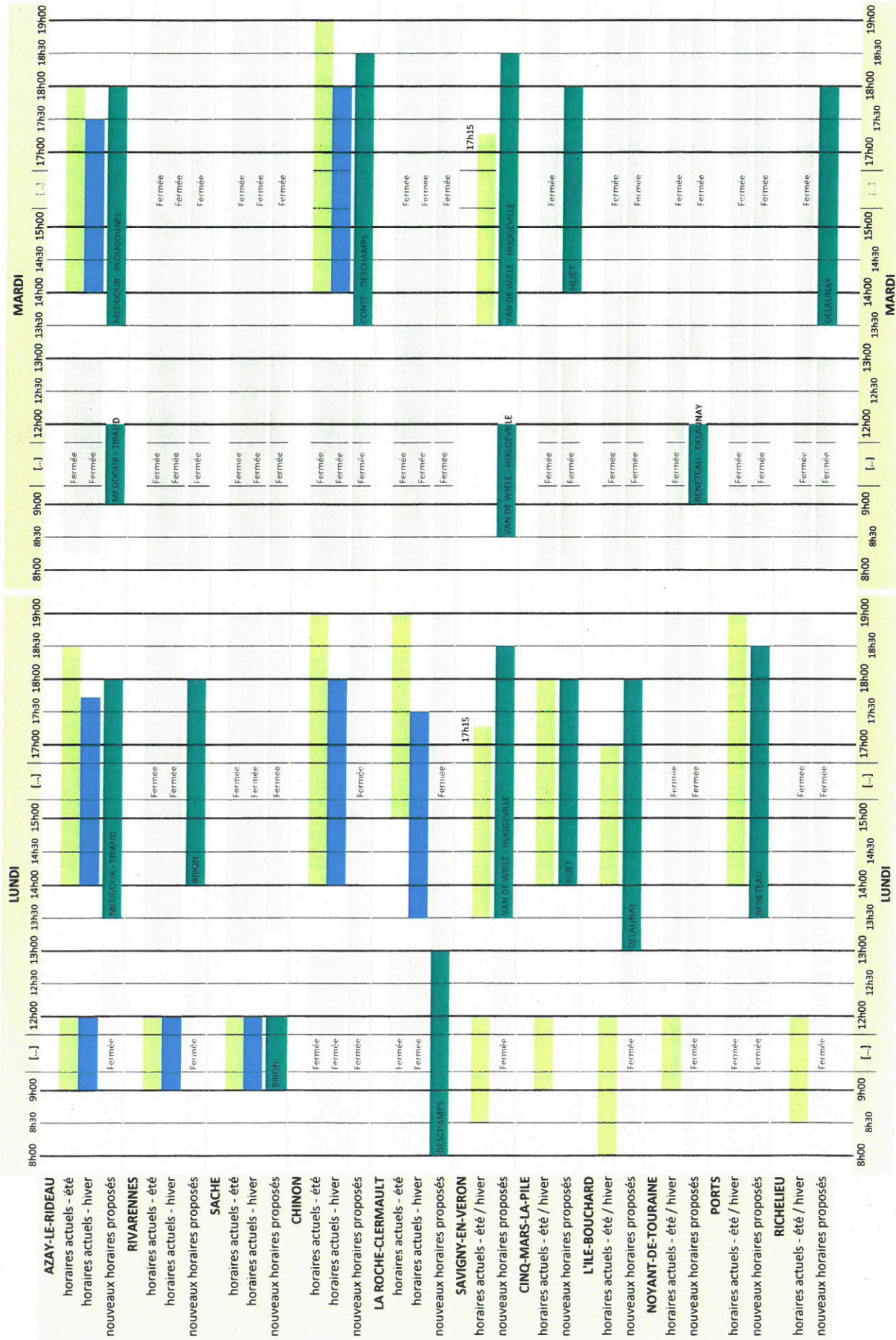
**Membres présents : 42**

**Membres votants : 42+5 procurations**

**Secrétaire de séance : M. BRUYANT François**

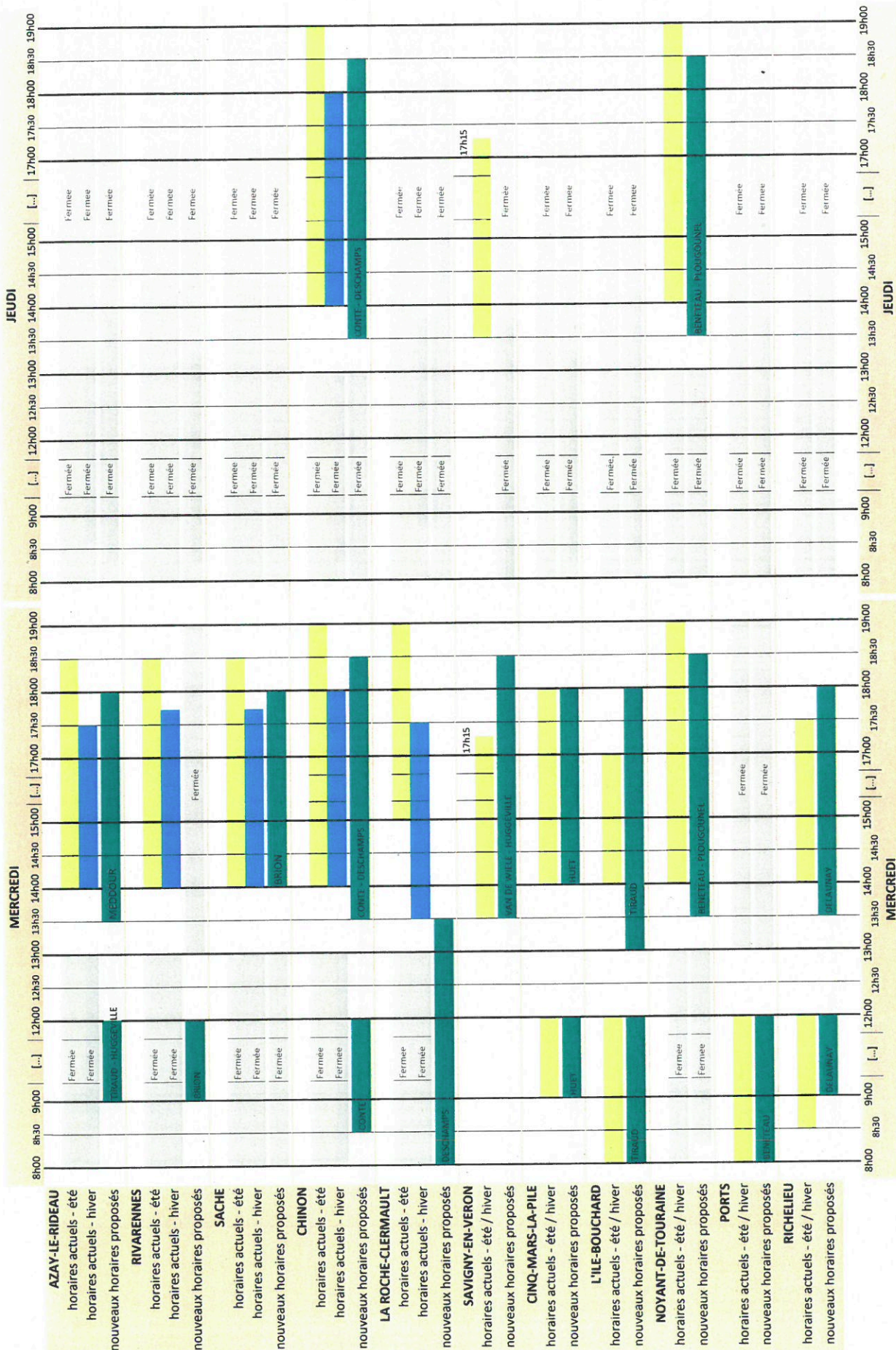


# REAMENAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES



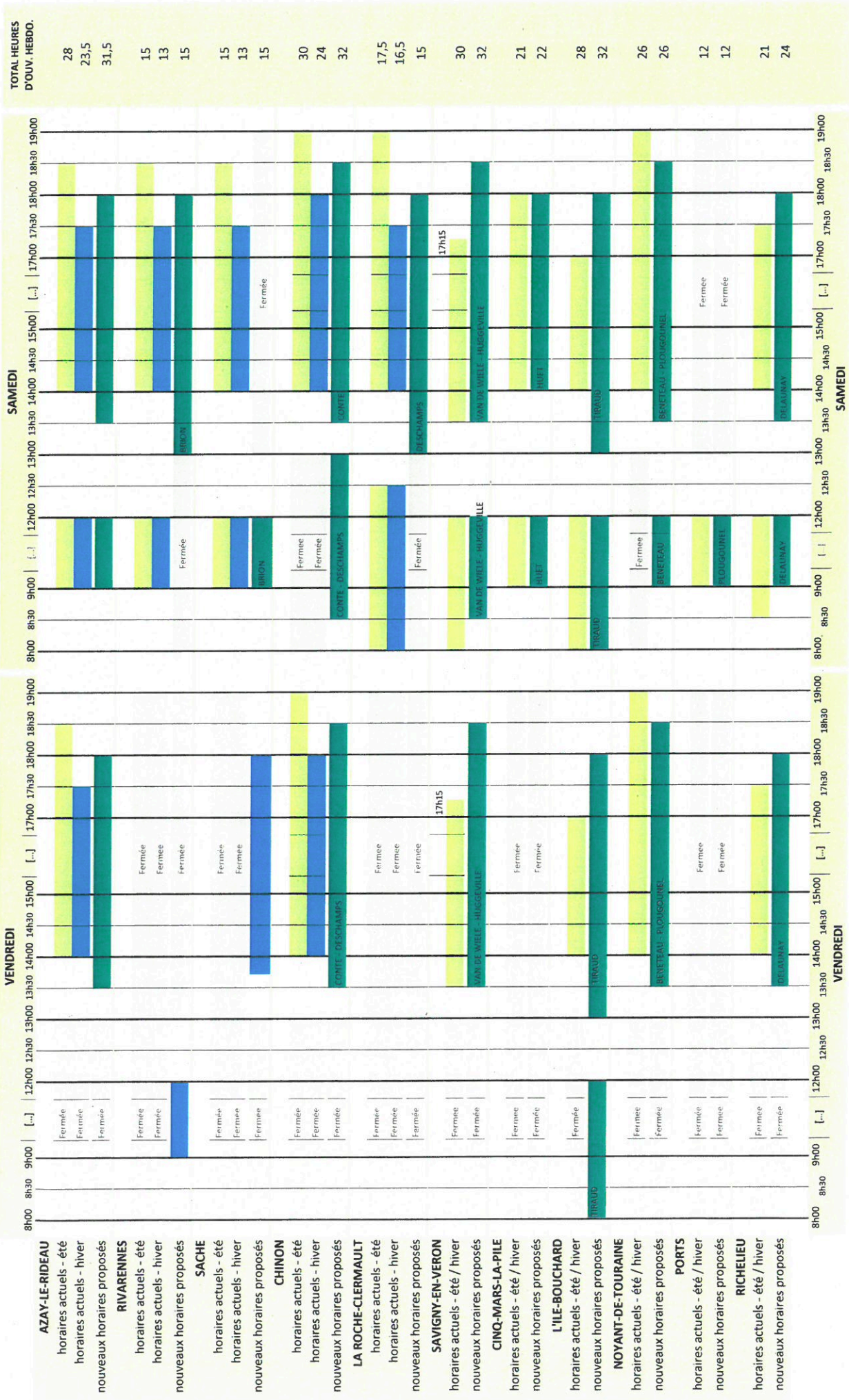


# REAMENAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES





# REAMENAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES



# REAMENAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

	AMPLITUDE ACTUELLE (1 seul agent)				AMPLITUDE NOUVEAU PLANNING					TOTAL
	1er AGENT		2ème AGENT		1er AGENT		2ème AGENT		TOTAL	
	nb heures / sem. - été	nb heures / sem. - hiver	nb heures / sem.	nb heures / sem. (été / hiver)	nb heures / sem.	nb heures / sem. (été / hiver)	nb heures / an	nb heures / an		
			nb heures / an	ETP	nb heures / sem. (été / hiver)	nb heures / sem.	nb heures / sem. (été / hiver)	nb heures / an	nb heures / an	ETP
AZAY LE RIDEAU	28	23,5	1 339	0,74	31,5	1 638	15	780	2 418	1,33
RIVARENNES	15	13	728	0,40	15	780			780	0,43
SACHE	15	13	728	0,40	15	780			780	0,43
CHINON	30	24	1 434	0,79	32	1 664	20	1 040	2 704	1,49
SAVIGNY EN VERON		30	1 560	0,86	32	1 664	32	1 664	3 328	1,83
LA ROCHE CLERMAULT	17,5	16,5	889	0,49	15	780			780	0,43
CINQ-MARS-LA-PILE		21	1 092	0,60	22	1 144			1 144	0,63
L'ILE BOUCHARD		28	1 456	0,80	32	1 664			1 664	0,91
NOYANT DE TOURAINE		23	1 196	0,66	26	1 352	23	1 196	2 548	1,40
PORT S/VIENNE		12	624	0,34	12	624			624	0,34
RICHELIEU		21	1 092	0,60	24	1 248			1 248	0,69
<b>TOTAL</b>			<b>12 138</b>	<b>6,67</b>		<b>13 338</b>		<b>4 680</b>	<b>18 018</b>	<b>9,90</b>

Soit + 3,23 ETP par rapport à la situation actuelle



# REAMENAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

## IMPACT FINANCIER NOUVEAU PLANNING

	nb heures travaillées en plus / an	Soit écart en %	Surcoût € HT / an	Contributions déchèteries 2015 € HT	Simulation avec surcoût € HT	Soit écart en %
AZAY LE RIDEAU	1 079	80,6%	28 794			
RIVARENNES	52	7,1%	1 388	375 426	406 996	8,4%
SACHE	52	7,1%	1 388			
CHINON	1 270	88,6%	33 892			
SAVIGNY EN VERON	1 768	113,3%	47 181	551 973	630 137	14,2%
LA ROCHE CLERMAULT	-	-12,3%	- 2 909			
CINQ-MARS-LA-PILE	52	4,8%	1 388	152 857	154 245	0,9%
L'ILE BOUCHARD	208	14,3%	5 551	172 913	178 464	3,2%
NOYANT DE TOURAINE	1 352	113,0%	36 080	292 954	329 034	12,3%
PORT S/VIENNE	-	0,0%	-			
RICHELIEU	156	14,3%	4 163	166 134	170 297	2,5%
<b>TOTAL</b>	<b>5 880</b>	<b>48,4%</b>	<b>156 916</b>	<b>1 712 257,00</b>	<b>1 869 173</b>	<b>9,2%</b>

REAMENAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

AFFECTATION DES AGENTS

NOM AGENT	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		nb heures / sem.	ETP
	matin	ap.-midi	matin	ap.-midi	matin	ap.-midi	matin	ap.-midi	matin	ap.-midi	matin	ap.-midi		
CONTE													32	0,91
DESCHAMPS	LA ROCHE C.												35	1,00
MEDDOUR		AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	AZAY	31,5	0,90
HUET		CINQ MARS		CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	CINQ MARS	22	0,63
TIRAUD		AZAY	AZAY	AZAY	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	L'ILE BOUCH.	34,5	0,99
DELAUNAY		ILE BOUCH	NOYANT	NOYANT	RICHELIEU	RICHELIEU	RICHELIEU	RICHELIEU	RICHELIEU	RICHELIEU	RICHELIEU	RICHELIEU	32	0,91
BENETTEAU		PORTS	NOYANT	NOYANT	PORTS	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	35	1,00
BRION	SACHE	RIVARENNES			RIVARENNES				RIVARENNES				30	0,86
VAN DE WIEL		SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	32	0,91
HUGGUEVILLE		SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	SAVIGNY	32	0,91
PLOUGOUNEL				AZAY	AZAY	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	NOYANT	30,5	0,87
													<b>346,50</b>	<b>9,90</b>